

M. le Président,
M. le Ministre,
Chers collègues,

Dans la politique énergétique nationale, l'hydrogène est **d'abord** considéré comme un moyen de décarbonation de l'énergie de certaines filières industrielles particulières... que vous avez évoquées monsieur le Ministre.

Mais on parle peu des solutions que l'hydrogène devra apporter pour permettre le bon fonctionnement du parc national de production d'électricité dans son ensemble.

Plus précisément, dans la perspective de scénarii à fortes proportions d'énergies renouvelables intermittentes, la production et le stockage d'hydrogène contribueront à **la flexibilité** du réseau et à **l'équilibre** production - demande du système électrique.

Dit autrement, plus la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique sera importante et plus nous aurons besoin de faire appel à cette fonction particulière de l'hydrogène.

La compétitivité des énergies renouvelables sera aussi fonction de la contribution de l'hydrogène à la **flexibilité** et à l'équilibre du réseau en situation de moindre disponibilité des énergies renouvelables.

Mais cette contribution à la flexibilité du réseau nécessite des infrastructures de stockage et de transport d'hydrogène importantes.

Réussir cela nécessite d'intégrer au mix énergétique et au réseau d'énergie électrique national un « **système hydrogène** » composé d'électrolyseurs, de stockages d'hydrogène, de points d'avitaillement, de centrales thermiques à hydrogène, de réseaux de transport voire d'interconnexion avec les pays limitrophes.

En définitive, la nature et l'ampleur du « **système hydrogène** » qui sera intégré à la régulation du réseau électrique national conduira à **plus ou moins** de flexibilité. Ce choix politique aura des conséquences sur les niveaux d'énergie renouvelable dans le mix **et donc** sur la PPE elle-même.

Quelle est, Monsieur le Ministre, la doctrine du gouvernement en matière de gestion de flexibilité du futur réseau électrique national. Quel type de « **système hydrogène** » entendez-vous développer en matière de flexibilité ?

Où en êtes-vous de la **planification des investissements** nécessaires ?

Comment et sur quels acteurs les coûts de ces investissements seront-ils répercutés ?